

REUNION CONJOINTE LCPC EXAVOCEM  
POUR ORGANISATION DES CONCERTS DELERUE

Présents : Matthieu Boutet, Bernadette Saintoul (LCPC), Florence Sem (LCPC), Sylvie Richard (LCPC), Valérie Goldblech (LCPC), Christiane Gueutal (EX), Gabriele Fridelance (EX), Jacques Pigeon (EX), Denys Fontenaist (EX), Régine Poirot (EX et LCPC), MARTINE Vaneeckeloot,(EX), Christine VESTUR (EX).

POINT SUR LES DEMARCHES CONCERNANT LES SPONSORS ET MECENES

Il est nécessaire qu'une personne référente soit désignée dans chaque chœur pour centraliser les infos concernant les différentes démarches.

Pour Frépillon il pourrait y avoir des démarches par le chœur du patrimoine, mais de leur côté rien n'est formalisé. Il y aurait besoin d'une personne qui centralise – voir peut-être avec Josette Duvernoy (soprano).

Toutefois, ceux qui veulent démarcher, le font et ensuite, on informe les différents chœurs.

Pour LCPC : la référente est Sylvie Richard et pour Exavocem, Christine VESTUR. Samedi 29 juin, elles se retrouveront avec Sylvie Perret (Exavocem), pour faire des démarches sur les communes de Frépillon, Taverny et Bessancourt.

Toutes démarches sont possibles et rien n'est inutile. Il est cependant nécessaire de bien centraliser les infos.

Si un commerçant ne peut pas donner d'argent, voire ce qu'ils peuvent donner. Du côté d'Exavocem, le boulanger de Maffliers participera au pot suite au concert de Baillet en France et Truffaut fourni les fleurs pour chaque concert (en retour d'une prestation musicale effectué par Exavocem pour Noël). C'est aussi de la même manière qu'Exavocem se rend en décembre pour chanter dans la maison de retraite de Montsoul et qu'en retour, nous avons l'assurance d'une subvention de 150 euros par an.

LCPC parle de l'intérêt de chanter au marché de l'Isle Adam. C'est aussi un lieu où l'on pourra distribuer des flyers. Il faudrait s'adresser à la mairie et à l'Office du Tourisme. Au forum des associations, du 7 septembre 2019, Exavocem va chanter cette année durant une vingtaine de minutes pour faire connaître le programme des concerts. C'est difficile, de faire la même chose à l'Isle Adam car le lieu ne s'y prête pas.

Point sur le retour de C.Gueutal concernant les 2000 euros obtenus du Crédit Agricole. La directrice de l'agence a souligné l'intérêt porté au programme de nos concerts par le directeur de la région.

Matthieu souligne qu'il en a été de même pour la SPEDIDAM, qui une fois le projet présenté y a porté un vif intérêt et précisé que nos chances d'obtenir une subvention étaient de 75 %.

Colette Delerue qui était présente parmi nous s'est montrée très émue d'entendre des œuvres qu'elle n'avait pas entendues depuis longtemps, voir pas du tout. Bien qu'elle ait précisé la volonté de Georges Delerue de composer pour des chœurs amateurs, elle a souligné que l'écriture n'était toutefois pas si simple sur le plan de la construction harmonique. Elle est ravie de ce qu'elle a entendu.

Martine V nous informe qu'elle a eu un retour plutôt peu encourageant de la ville de Gonesse, mais continue ses démarches auprès d'un élu plus ciblé, puisque la directrice des affaires culturelles ne s'est pas montrée intéressée.

## ETUDE DE LA CONVENTION – LECTURE ET PROPOSITION DE MODIFICATIONS

Nous avons procédé à la lecture, tenant compte des modifications déjà faite lors de la réunion du 5 juin à Paris avec Pro Homine.

Nous avons rappelé que cette convention ne concernait pas le chœur du Patrimoine, puisqu'il n'est pas en responsabilité de l'organisation spécifique d'un concert.

Quelques points ont donné lieu à des échanges ou des précisions :

- LA DRAC n'a jamais été sollicitée pour une déclaration par Ex ou LCPC. Donc il faudra le faire pour la grande forme.
- Il serait souhaitable d'avoir un compte bancaire dédié pour le projet DELERUE.
- La question des financements est à nouveau abordée, notamment en ce qui concerne le risque de disparité entre les différents chœurs (recettes), ce qui est le risque. D'où la décision d'avoir opté pour une mutualisation des subventions et des différents financements à l'exception des subventions de fonctionnement des dites associations.

Nous avons eu un retour de la rencontre qui a eu lieu début juin avec le Crédit Mutuel Enseignant à Cergy. Ces derniers proposent moyennant l'ouverture d'un compte d'étudier notre demande de subvention qui se ferait alors au niveau de la région. Par ailleurs, ils possèdent un système de vente de billets de concerts, en interne. Il suffit pour cela que nous leur donnions à vendre un certain nombre de billet, sur lesquels un % serait prélevé. Martine doit voir avec eux quel % serait proposé. (Différence avec Hello Asso qui est gratuit). Il apparaît intéressant d'avoir ainsi accès au fichier de leurs adhérents.

A quel nom ouvririons nous un compte ? Ce serait donc une seule association qui ferait la démarche ? On pourrait garde ce compte pour d'autres projets futurs ? L'ouverture d'un compte nous garantirait-elle l'obtention d'une subvention ? Si on prend une troisième banque, laquelle ? CME ou bien SG ?

Malgré tous ces questionnements nous actons :

Il sera proposé à PH le CME d'abord et la Société Générale après. Martine verra du côté du CME, mais l'interlocutrice sera présente sur la deuxième quinzaine de juillet. Si ok pour l'ouverture du compte, elle démarchera auprès des sociétaires. On est éligible

parce que nous sommes une association culturelle. Et il faudra revoir la question du %tage qui est fonction des places à vendre.

- Il va falloir que PH soit ok pour la non vente des programmes
- sur le point des assurances, il apparaît que chaque chœur est assuré pour les concerts qu'il donne.

La présente convention relue par Exavocem et LCPC sera envoyée à PRO HOMINE pour relecture avant validation le 3 juillet 2019.

#### DATES DES CONCERTS

La mairie de Soisy-sous-Montmorency a attiré notre attention sur le fait que les dates des élections municipales n'ayant pas encore été fixées, il pourrait être dans l'obligation de nous demander de changer la date du concert. Cela ne change en rien bien sûr leur subvention allouée (5000 euros).

#### PARTICIPATION DU CHŒUR DU PATRIMOINE.

Les choristes du patrimoine ont tous pris leur adhésion et certains viennent à Jambville. Cela signifie qu'ils seraient présents pour la grande forme.

#### CALENDRIER DES DIMANCHES CHANTANTS ET DES CONCERTS

Il faudra donner rapidement aux choristes les dates des différentes prestations et dimanche chantant pour le dernier trimestre et jusqu'en avril 2020. Chaque association diffusera selon les supports habituels.

La prochaine réunion d'organisation aura lieu le mercredi 3 juillet à 20H30 à Maffliers. Seront présents en plus de Matthieu, Christiane Gueutal, Bernadette Saintoul, Christine Vestur, Florence Sem, Sylvie Richard, Jacques Pigeon, Denys Fontenaist et Martine Vaneckeloot.

Séance levée à 17 heures.